



ASSOCIATION DE CHANTEPIERRE

Assemblée générale 2019

Samedi 11 mai 2019, aula de HESAV, Lausanne

Début à 10h06

Sont présent-e-s 45 membres de l'association, ainsi que 6 membres du comité. Sont excusé-e-s 22 membres.

Notre président, Laurent Gattlen, salue les personnes présentes et remercie la direction de HESAV pour la mise à disposition des locaux.

Il demande une minute de silence en mémoire des membres décédés durant l'année écoulée.

Sophie Jaussi Spina et Hélène Campiche sont nommées scrutatrices pour cette AG.

L'ordre du jour, publié dans le Goutte-à-Goutte n° 1/2019, est accepté à l'unanimité.

Le PV de l'AG 2018 est également accepté à l'unanimité, sans demande de relecture.

Rapports d'activité

L'assemblée accepte à l'unanimité de valider les rapports en bloc, à la fin de la mise en discussion.

Les rapports des membres du comité sont mis en discussion.

Laurent Gattlen, président, remercie l'assemblée et toute l'association pour la confiance témoignée depuis vingt ans qu'il la préside. Il mentionne que c'est toujours un plaisir de diriger notre association, surtout qu'il est aidé par un comité très efficace.

Il remercie chacun-e et plus particulièrement Patricia Dupuis, qui termine aujourd'hui son mandat au sein de l'association, puisqu'elle est fraîchement retraitée de HESAV. Il indique que Pierre Rougemont fête aussi ses 10 ans à la tête du Goutte-à-Goutte.

Pour terminer, notre président souhaite une belle journée à toutes et tous, et donne rendez-vous pour les années suivantes.

Julien Gross, secrétaire, informe l'assemblée que l'association bénéficie depuis peu d'une adresse dite d'association, sous la forme un peu spéciale « Association de Chantepierre – 1000 Lausanne » (sans indication d'une rue); le courrier est directement redirigé par la Poste au domicile du secrétaire. L'adresse à HESAV reste pour l'instant valable également.

Pierre Rougemont, rédacteur du Goutte-à-Goutte, remercie HESAV qui transmet les travaux d'étudiants pour publication. Il explique également que suite au décès de Jean-Samuel Grand, l'Atelier Grand se nomme désormais IRG Sàrl. Les employés restent les mêmes et la collaboration continue sur les mêmes bases. Pierre Rougemont annonce par ailleurs que cela fait dix ans qu'il est rédacteur et qu'il souhaite passer la main l'année prochaine.



ASSOCIATION DE CHANTEPIERRE

Maryse Perret, responsable de la commission des visites, est absente ce jour. Une membre présente, nouvellement visitée, remercie pour l'attention que l'association lui porte ainsi. A la question d'une personne de l'assemblée, il est répondu que les membres vivant à l'étranger reçoivent soit un coup de téléphone, soit une carte en lieu et place d'une visite.

Patrick Weber, responsable du site Web, dit que ce dernier est bien fréquenté, régulièrement mis à jour et qu'il s'agit d'un moyen de communication à disposition des membres.

Les rapports sont acceptés en bloc à l'unanimité.

Finances

Julien Gross, caissier, rappelle qu'il est normal que les comptes annuels se bouclent sur un excédent de charges, car nous puisons dans les réserves reçues suite à la dissolution de l'AFEI. Comme expliqué dans son rapport, notre caissier informe l'assemblée qu'une grande partie de l'excédent de charges est due à une moins-value sur notre dossier de titres, le reste des charges étant globalement maîtrisé.

Hélène Campiche donne lecture du rapport des vérificateur des comptes ; la discussion à son sujet n'est pas demandée.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport des vérificateurs des comptes, Hélène Campiche et Ernest Chaubert, et donne décharge au caissier, au comité ainsi qu'aux vérificateurs pour l'exercice 2018.

Julien Gross commente le budget 2019 tel que publié dans le Goutte-à-Goutte. La discussion est ouverte quand au poste Prix de fin d'étude. Il est proposé par une membre de l'augmenter à CHF 1'000.- (au lieu de CHF 500.-), ce qui ferait passer l'excédent de charges budgété à CHF 29'000.-. L'assemblée accepte avec une absence le budget amendé.

Le comité propose de maintenir la cotisation à son niveau actuel (CHF 35.- / 40.- pour les couples), ce qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Elections et ratifications

Patricia Dupuis ayant pris sa retraite, elle quitte son poste de déléguée HESAV au sein du comité. Notre président la remercie chaleureusement pour son engagement et lui offre un bon lui permettant d'acheter des billets de théâtre. Le comité propose Sophie Jaussi Spina, maître d'enseignement HES à HESAV, pour reprendre ce poste.

Le comité est élu dans la composition suivante: Laurent Gattlen, Julien Gross, Maryse Perret, Isabelle Perrinjaquet, Pierre Rougemont, Patrick Weber, Sophie Jaussi Spina.

La commission du fonds A.-E. Rau est également élue avec applaudissements: Sophie Jaussi Spina, Monique Fankhauser, Laurent Gattlen, Jacques Rouge, Julien Gross.

La commission de rédaction est réélue, composée de Claudine Braissant, Anne Bonvin et Pierre Rougemont.



ASSOCIATION DE CHANTEPIERRE

Le groupe des visites est reconduit dans sa composition actuelle.

Le président remercie Ernest Chaubert, qui termine son mandat de vérificateur, et demande à l'assemblée d'élire les vérificateurs et suppléants. Les candidatures suivantes sont avalisées par les membres présent-e-s: Hélène Campiche, première vérificatrice, Huguette Morel-Blanc, deuxième vérificatrice, Françoise Golay, première vérificatrice suppléante, et Jacques Rouge, deuxième vérificateur suppléant.

Aucune proposition individuelle n'a été soumise au comité

Nouvelle de l'école

La parole est donnée à Inka Moritz, directrice générale de HESAV.

La journée se poursuit avec un apéritif, le repas puis la Fête des jubilaires.

Julien Gross, le 17 juin 2019